

MAG#

M A I 2 0 2 1
www.cc-laveyle.fr

LE MAGAZINE DE LA VEYLE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

la Veyle

Bey | Biziat | Chanoz-Châtenay | Chaveyriat | Cormoranche-sur-Saône | Crottet | Cruzilles-lès-Mépillat | Grièges | Laiz | Mézériat | Perrex | Pont-de-Veyle
Saint-André-d'Huiriat | Saint-Cyr-sur-Menthon | Saint-Genis-sur-Menthon | Saint-Jean-sur-Veyle | Saint-Julien-sur-Veyle | Vonnas



Partager de bons produits, de bons moments

Parcourant les communes du territoire, le marché itinérant,
Mon panier en Veyle, rencontre un véritable succès. **P. 8**



4 / L'actu en images

Retrouvez toute l'actualité du territoire



6 / A votre service

La Base de loisirs en avant-première



10 / Économie

A la découverte du savoir-faire d'entreprises du territoire

8 / Économie

Achetons en Veyle



12 / Budget et Environnement

Des projets à venir concrétisés



14 / D'hier à aujourd'hui

Une exposition hors les murs
« Villages d'hier et d'aujourd'hui
au fil de la Veyle »

**Christophe Greffet**

Président de la Communauté
de communes de la Veyle

L'année que nous venons de vivre a fait place à de multiples initiatives locales. Certaines communes ont créé avec succès des temps de rencontre entre producteurs et consommateurs lors de marchés hebdomadaires ou mensuels à l'image de Saint-Jean-sur-Veyle ou de Mézériat.

Le marché itinérant de la Veyle réunit chaque vendredi fromager, maraîcher, apiculteur et autres producteurs. Né de la volonté des élus de développer les circuits courts et de mettre en lumière les producteurs locaux, il permet une relation directe entre professionnels et citoyens consommateurs de plus en plus sensibles à la manière dont ils se nourrissent. C'est le sens de notre Projet alimentaire territorial qui vise à valoriser les produits sous signe de qualité.

« Des outils et des initiatives qui confortent l'achat local. »

Notre territoire est riche d'hommes et de femmes passionnés par leur métier et soucieux de nous offrir les meilleurs produits. Nous leur devons des surfaces agricoles pérennes que notre Plan local d'urbanisme intercommunal en cours d'élaboration se chargera de préserver. Les prochains mois seront aussi ceux du soutien à la filière de la volaille de Bresse qui souffre encore de l'arrêt du secteur de la restauration. Le marché de la Veyle mettra ce produit d'exception à l'honneur avec le concours de l'Office de tourisme Vonnas - Pont-de-Veyle.

La promotion de notre tissu économique prend une nouvelle dimension ce mois grâce à la plateforme « Acheter en Veyle » qui vous permet -à partir d'un écran- d'avoir accès à l'offre commerciale du territoire. Autant d'outils et d'initiatives qui contribuent à conforter l'achat local et l'engagement des professionnels à votre service.

Christophe Greffet

Maire de Saint-Genis-sur-Menthon

MAG#
la Veyle

Magazine d'information de la Communauté de communes de la Veyle - Pôle des services publics / 10 rue de la poste - Le château / 01290 Pont-de-Veyle / Tél. 03 85 23 90 15 / **E-mail** : accueil@cc-laveyle.fr / **Directeur de la publication** : Christophe Greffet. ISSN : 1297-4455 / **Rédaction** : Service Communication / **Création et mise en page** : Agence Panama / 03 85 20 56 41 / www.agence-panama.com / **Crédits photos** : Service communication



A la découverte du Conseil départemental

Les 23 jeunes élus du Conseil Intercommunal de Jeunes de Pont-de-Veyle et Vonnas se sont déplacés jeudi 18 Février à Bourg-en-Bresse. Encadrés par le service jeunesse, les adolescents ont visité les lieux puis, ils ont pris tour à tour la parole au micro pour adresser à leur conseillers départementaux leurs idées à mettre en place pour les jeunes.

Atelier Top chef pour le service jeunesse

Durant les vacances de février, les jeunes de 11 à 15 ans se sont initiés à la cuisine. Pizzas, soupes et mignardises ont été confectionnées dans un cadre professionnel à la Maison Familiale Rurale de Pont-de-Veyle, aidée d'une animatrice. C'est dans une bonne ambiance que les adolescents ont ainsi réalisé et dégusté leurs différentes recettes.



MAG#
la Veyle



Première édition du **marché itinérant de la Veyle**

Succès pour le lancement du marché itinérant « Mon Panier en Veyle » vendredi 19 mars au cœur du village de Grièges ! Habitants et producteurs locaux se sont retrouvés pour un bon moment de convivialité. Un panel de produits locaux était exposé pour permettre à chacun de trouver l'essentiel de ce qu'il se fait sur le territoire : légumes du maraîchage, miel, fromage de chèvre, jus de pomme, oeufs, produits séchés...



« Petites Villes de Demain »

Jeudi 8 avril, le Président de la Communauté de Communes Christophe Greffet, Michel Marquois et Alain Givord, maires de Pont-de-Veyle et de Vonnas, ont signé la convention « Petites Villes de Demain ».

Ces deux communes labellisées de moins de 20 000 habitants bénéficieront d'un soutien pour financer les projets de transition écologique, de revitalisation du centre-ville et de développement durant 6 ans.



Mobilisation de la Communauté pendant les vacances de printemps

Suite aux mesures sanitaires mises en place le 3 avril, le service jeunesse proposait aux professionnels indispensables à la gestion de la pandémie une solution de garde pour leurs enfants durant les vacances scolaires. Les animateurs ont assuré un accueil de loisirs extrascolaire à Vonnas avec de nombreuses activités pour les 3 à 16 ans. Les enfants se sont notamment affrontés au jeu de palet et des jeux à thème comme « Au feu les pompiers », « Le monde des toons » ont pu être maintenus.



Déploiement de la fibre

Le déploiement du réseau Fibre Optique se poursuit pour permettre à tous de bénéficier du très haut débit. Des travaux sont en cours sur le territoire comme ce fut le cas au début du printemps à Pont-de-Veyle. D'ici la fin de l'année 2022, l'ensemble des communes et des foyers de l'Ain seront desservis par la fibre optique. La Communauté de communes finance à hauteur de 67 000€ par an l'installation du haut débit.

L'effervescence avant l'ouverture estivale

La Base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône et l'Office de tourisme préparent la réouverture des sites d'accueil ainsi que les animations de la saison d'été 2021.



Le lac de Cormoranche-sur-Saône et sa base de loisirs vus du ciel

Reprise en gestion et aménagée par la Communauté de communes en 2000, la populaire base de loisirs de Cormoranche attire en moyenne plus de 43 000 baigneurs sur sa plage de sable fin. Pour une saison réussie, les permanents de l'équipe tourisme sont mobilisés en période hivernale pour préparer la réouverture avec des nouveautés, que cela soit à la base de loisirs de Cormoranche ou dans le cadre des animations et activités proposées par l'Office de tourisme Vonnas-Pont-de-Veyle.

Un rigoureux travail de recensement et de mise à jour des bases de données est effectué à l'Office de tourisme : les prestataires du territoire et professionnels du tourisme sont contactés afin de mettre à jour les périodes d'ouverture, les activités et prestations proposées pour une mise en ligne sur les différents sites internet liés au tourisme. Ces bases sont, en effet, la référence incontournable pour toutes recherches sur les agendas en ligne des différents sites afin d'être visibles numériquement pour les

touristes. Les agents de l'Office de tourisme s'affairent également à la mise en place de nouvelles activités touristiques, comme la visite du parc du château de Pont-de-Veyle, qui profiteront tant aux touristes de passage dans notre région qu'aux habitants du territoire.

Du côté de la base de loisirs, c'est déjà la course aux réservations. Celles-ci affluent relativement tôt, notamment pour les réservations de groupes sur les activités de loisirs-plage-camping. Les agents se mobilisent sur site pour rendre les espaces accueillants : taille des haies, entretien de la plage, réparation des mobil-homes, décoration des tipis ou encore élagage des arbres et nettoyage sont au programme. Chaque ouverture s'accompagne de nouveautés ; pour 2021, des nouvelles structures gonflables sur l'eau seront proposées par le biais d'Aquaparc Be Fun mais également la mise en place du disc golf sur un parcours tout autour du lac. C'est avec impatience que les agents attendent l'arrivée des habitants du territoire et touristes.

Un nouvel accueil pour la Base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône

Tout l'hiver, la base était en chantier pour construire un nouveau bâtiment dédié à l'accueil des campeurs et des baigneurs. Ce bâtiment complètement innovant sera capable de flotter grâce à un système ingénieux en cas de crue. Un lieu spacieux, lumineux et fonctionnel permettra d'améliorer la qualité des prestations proposées avec des espaces de bureaux, une caisse et un local du gardien de nuit afin d'assurer une meilleure surveillance des entrées et sorties. Tout autour, les espaces piétons et cyclistes seront sécurisés ainsi que les accès aux personnes à mobilité réduite. Le restaurant, autrefois attenant au bâtiment d'accueil, pourra être ainsi agrandi et ouvrira la saison prochaine.

Ce bâtiment sera exceptionnellement fermé pendant la période estivale 2021. Un food truck sera présent sur la base de loisirs le temps des travaux.



Début des travaux du bâtiment accueil

Des renforts pour l'été

Avec une fréquentation de plus de 1 000 entrées par jour durant les mois d'été à la base de loisirs et 1 500 personnes accueillies à l'Office de tourisme sur la période estivale, des renforts sont nécessaires pour les mois d'été. Les bénévoles de l'association répondent à l'appel pour des visites guidées de Vonnas ou de Pont-de-Veyle et une douzaine de saisonniers sont recrutés pour l'entretien et l'animation du camping de la base de loisirs.



Une équipe de choc pour préparer la nouvelle saison 2021

La parole à **Guy Dupuit**

Conseiller délégué au tourisme, Maire de Mézériat

La situation sanitaire est encore aléatoire et, pourtant, il faut préparer les troupes et les équipements dans l'optique d'accueillir les touristes qui auront choisi, nombreux nous l'espérons, notre territoire. Il faut saluer notre équipe en place qui s'évertue à préparer le meilleur service dans ce climat incertain.

2021 est l'année de réalisation du gros chantier de renouvellement des locaux de la base de loisirs.

Un investissement de plus de 650 000 euros pour remettre à neuf l'accueil et le restaurant et doter le site d'équipements modernes et fonctionnels.

Situé à deux pas de la voie bleue qui longe la Saône, ce parc de loisirs de Cormoranche-sur Saône doit nous permettre d'intéresser une clientèle de randonneurs à la recherche d'hébergements de qualité que nous proposons avec notre camping 4 étoiles. Mais aussi d'attirer les habitants de notre territoire tout entier qui méconnaissent parfois cette base de loisirs aux multiples facettes.



Consommer et vivre en Veyle : « De bons produits, de bons moments dans Mon panier en Veyle »

La Communauté de communes a mis en place un marché de producteurs locaux sous un format inédit. Une itinérance dans les communes a vu le jour et ouvre au public chaque vendredi de 16 heures à 19 heures sur le territoire de la Veyle.



Dans un contexte sanitaire difficile, la création de ce marché fut une évidence pour répondre à l'aspiration des habitants qui désirent consommer des produits locaux et de saison. Ce format - un marché de plein air - assure une meilleure sécurité sanitaire du public et permet son ouverture en toute circonstance. Cette volonté de créer ce temps itinérant permet aussi de redonner la possibilité d'un temps d'animation dans les communes volontaires dans une période où les manifestations habituelles sont empêchées. C'est aussi le souhait de soutenir les producteurs de la Veyle, mettre en avant leur travail, leur métier et encourager l'achat de proximité.

Chacun peut d'ores et déjà, chaque vendredi, remplir son panier de la semaine avec les produits locaux de saison : volaille, charcuterie, légumes, fromage, yaourts, miel, produits séchés, produits d'épicerie, farine, huile, Cerdon, bières ainsi que des créations textiles, bijoux, jeux en bois, etc.

Le lancement de ce marché itinérant crée également de belles opportunités de rencontres au cœur des villages. Cette nouvelle occasion de

croiser ou recroiser voisinage et connaissances a aussi été saisie par les associations. Sous des écoles et conscrits profitent de ces temps d'activités dans les communes pour proposer des ventes de plats ou produits pour les soutenir financièrement. Les restaurateurs sont également conviés afin de proposer leurs plats à emporter.

L'affluence des habitants aux premiers marchés de Grièges à Saint-André-d'Huiariat en passant par Chanoz-Châtenay, a marqué le début d'un beau projet qui fait sens dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial porté par la Communauté de communes. Un concept d'itinérance et de rencontre qui a encore de beaux vendredis devant lui.

Les communes engagées

à faire vivre le marché
Mon Panier en Veyle

- **21 mai** Grièges
- **28 mai** Saint-Genis-sur-Menthon
- **4 juin** Laiz
- **11 juin** Saint-André-d'Huiariat
- **18 juin** Saint-Cyr-sur-Menthon
- **25 juin** Chanoz-Châtenay
- **2 juillet** Cruzilles-lès-Mépillat
- **9 juillet** Saint-Julien-sur-Veyle
- **16 juillet** Biziat

Les autres dates et toutes les informations sur les producteurs et exposants présents chaque semaine sur www.cc-laveyle.fr

Retrouvez vos commerçants et producteurs sur **acheterenveyle.fr**

La Communauté de communes de la Veyle soutient les professionnels du territoire en leur proposant une plateforme de vente en ligne dédiée entièrement gratuite.



La mise en ligne de la plateforme « acheterenveyle » permet, au travers d'une vitrine digitale simple et fiable, de consulter l'offre commerciale, l'offre des producteurs du territoire, d'acheter et de se faire livrer. Ce site s'inscrit dans la continuité de la question alimentaire, à savoir donner la possibilité aux habitants de consommer en proximité et de soutenir les acteurs économiques de la Veyle.

A travers cette place de marché, il s'agit pour les commerçants de s'adapter au numérique face à la démocratisation des achats en ligne qui a pu être observée durant ce temps de pandémie. C'est aussi une opportunité pour ces acteurs d'innover en proposant un service supplémentaire à leurs clients, avec une mise en ligne des produits et une nouvelle forme de proximité.

La formation suivie a déjà permis, à près de 30 commerçants, de mettre en place leurs boutiques en ligne. Les vendeurs bénéficient d'une panoplie de fonctionnalités pour développer la visibilité de leurs produits.

La plateforme est disponible à tous depuis le début du mois de mai. Un outil pratique où l'on retrouve nombre de commerces et secteurs d'activités variés dans une dizaine de communes de la Veyle : alimentation, beauté, artisanat, fleurs, textiles, produits cosmétiques ou encore services informatiques, etc.

Sur acheterenveyle.fr, chacun peut, en un seul panier, en un seul paiement, acheter et faire ses choix de livraison ou de récupération en boutique, en fonction des propositions des commerçants. Quelques clics pour consommer local !



Vous êtes **commerçant,**
producteur, artisan ?

Vous souhaitez rejoindre la plateforme de vente en ligne proposée par la Communauté de communes ?

Rien de plus simple ! Il suffit de vous inscrire via le formulaire en ligne sur le site www.acheterenveyle.fr/inscrivez-vous

L'épopée de la laiterie de Grièges

D'un regroupement de producteurs de lait à la fromagerie à la renommée internationale.



C'est en 1934 que la « beurrerie coopérative de Grièges » est constituée par le syndicat de producteurs de lait de Grièges et Cormoranche-sur-Saône. Les bâtiments sont installés au lieu-dit « Les Plates », un terrain particulièrement intéressant pour l'activité de la laiterie. En effet, les sources souterraines de ce lieu permettent un captage de 100 m³ d'eau par heure, cette dernière étant indispensable à cette production.

En 1946, la production de lait diminue au profit de celle du fromage, plus rentable. Elle devient alors plus importante pour s'adapter au marché de la grande distribution. C'est à cette époque que la laiterie fait l'acquisition du château de la Vallière à Sancé (71) dont les caves permettent un bon affinage des fromages. Le Bresse Bleu naît en 1953. Fabriqué à partir de lait collecté à moins de 30 kilomètres de la fromagerie et affiné en Bresse, il est reconnaissable à son goût de bleu et à son crémeux unique.

A partir de 1950, la laiterie connaîtra plusieurs extensions, signes de son expansion économique

(mise en place de chaînes de lavage de bidons de lait, laboratoires spécifiques, salles d'affinage, stockages des camions citernes). L'entreprise investira même dans la construction d'un quartier de logements dédiés au personnel recruté.

En 1988, cinq coopératives (Servas, Grièges, Saint-Trivier-de-Courtes et Balignat) se regroupent pour créer Union Bressor qui gère l'approvisionnement en lait, collecté localement. En 2017, les coopératives fusionnent et donnent naissance à la Coopérative Laitière Bressor.



Une entreprise responsable au **fort potentiel économique**

Depuis 2010, les deux sites de production de Servas et de Grièges se répartissent respectivement les fromages à pâte persillée et ceux à pâte fraîche. A Grièges, l'activité saisonnière sur les pâtes fraîches apéritives est très importante. Une centaine d'intérimaires sont recrutés à la période des fêtes pour cette fabrication spécifique.

La dynamique économique de l'entreprise est avérée depuis plusieurs années. Des extensions de gamme sont régulièrement commercialisées pour répondre aux attentes des consommateurs. L'entreprise emploie à ce jour 240 personnes et de nouvelles activités sont prévues au premier trimestre 2022 avec des créations d'emplois à la clé.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE), c'est-à-dire la prise en compte des enjeux environnementaux,

sociaux, économiques et éthiques dans leurs activités, est au coeur des préoccupations de l'entreprise. Depuis la fin de l'an dernier, de nombreuses actions sont mises en place en ce sens, comme l'investissement dans les équipements d'économie d'énergie, le recyclage des mégots ou encore l'installation de ruches sur le site de production.



Le Moulin Marion, meunerie et usine d'alimentation animale



Julien-Boris Pelletier, Directeur général du Moulin Marion

L'activité du moulin est attestée dès le 16^{ème} siècle. En 1917, Célestin Marion, Maître Meunier depuis 1897, reprend à son nom l'entreprise. Presqu'un siècle plus tard, en 1984, Maria et Michel Pelletier, arrière-petit-fils de Célestin, ont un coup de cœur pour ce patrimoine et ce savoir-faire. Ils se lancent alors dans l'aventure de la production biologique. Un pari gagné pour ce

couple d'entrepreneurs : non seulement leur entreprise a proposé dès son début, des produits pionniers, mais le Moulin Marion a participé à la structuration et l'évolution de la filière céréalière bio. Cette entreprise florissante du territoire en pleine expansion a besoin de terrains pour développer son activité.

La Communauté de communes travaille actuellement avec un bureau d'études pour faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Jean-sur-Veyle et permettre l'extension de l'entreprise. Cette extension a pour objectif de développer le stockage de l'entreprise sur place et ainsi de limiter les flux de déplacement. Ces aménagements contribuent au développement économique du territoire et favorisent un meilleur bilan carbone.

Des **finances saines** pour préparer l'avenir

Comme chaque mois de mars, les conseillers communautaires se sont réunis pour étudier et voter le budget primitif de l'année 2021. Avec un excédent de 1,8 million d'euros, la Communauté de communes de la Veyle n'augmentera pas sa fiscalité.



De nouveaux projets et actions au service des habitants

C'est un budget en équilibre de 11 390 000€ en dépenses et recettes de fonctionnement de fonctionnement qui a été voté par le Conseil communautaire. La bonne gestion financière de l'année 2020 a permis de dégager une épargne de près de 1,8 million d'euros. Ces résultats permettent de maintenir une fiscalité stable, préservant ainsi habitants et entreprises en pleine crise sanitaire. Les finances à la fois saines et équilibrées permettront à la Communauté d'investir 5 200 000€ dans de nombreux projets nouveaux.

Des investissements pour la relance et la transition écologique

L'investissement communautaire de l'année 2021 participera fortement à l'effort de transition écologique et de relance de l'économie en finançant les rénovations thermiques des gymnases de Vonnas et Mézériat, mais aussi la mobilité douce avec la création de l'itinéraire cyclable Voie Bleue le long de la Saône.

Nouvellement compétente en matière d'assainissement collectif, la Communauté portera cette année son premier grand projet d'investissement. Une nouvelle station d'épuration - structure essentielle pour le bon développement du village - sera construite à Perrex pour un montant de 807 000€. Ces enveloppes dédiées aux travaux participeront directement à la relance économique dont les entreprises du territoire et de la région ont besoin.

Le développement de l'économie de la Veyle reste une priorité, c'est pourquoi un projet d'envergure du parc d'activités Veyle nord en bordure de la 1079 à Saint-Jean-sur-Veyle est porté par la collectivité, afin de générer plusieurs centaines d'emplois.

Les commerçants de la Veyle seront accompagnés, pour cette année, avec la minoration du loyer du commerce de Biziat dont la Communauté de communes est propriétaire.

Un investissement de près de 50 000€ pour la création d'une plateforme de vente en ligne pour tous les commerçants, artisans, producteurs permet ainsi d'apporter un soutien direct au tissu économique local.

Plan climat : la Communauté de communes prend sa part

La Communauté de communes de la Veyle a élaboré son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), entre 2019 et 2021 un document qui fixe des objectifs précis et des actions pour engager la transition énergétique sur le territoire.

Cette stratégie infuse dans tous les engagements communautaires à commencer par l'exemplarité de la collectivité, en passant par la mobilité, les énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique. Le plan climat se décline ainsi en 36 actions. Concrètement, il peut agir sur l'alimentation pour créer des approvisionnements locaux vers la restauration collective comme les cantines scolaires ou encore sensibiliser petits et grands sur l'utilisation de l'eau.

Une transition pour maîtriser son énergie

Lors de l'état des lieux du plan climat, la consommation énergétique du territoire de la Veyle a été mesurée à 440 GWh/an. Pour participer à l'effort national, la Communauté de communes souhaite rénover des bâtiments, pour économiser la production de chaleur, c'est pourquoi elle engage des travaux thermiques de ses équipements dont deux gymnases à Méziériat et Vonnas.

D'autres actions doivent permettre d'augmenter la production d'énergie renouvelable. La collectivité s'est engagée avec les communes, les Communautés de communes et le Conseil départemental, dans la création d'une structure qui financera les projets publics locaux d'installation d'énergies renouvelables. Des panneaux photovoltaïques verront bientôt le jour sur des toits de bâtiments des communes volontaires.



Un numéro pour vous accompagner dans la rénovation énergétique de votre habitation

Depuis le mois de janvier, un nouveau numéro de téléphone gratuit et dédié aux particuliers pour rénover énergétiquement leur logement a été mis en ligne : il s'agit du dispositif «Veyle Renov + ». Un outil pratique pour les habitants du territoire qui peuvent désormais joindre la plateforme téléphonique du service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH). Cette nouvelle offre à la population au service de la transition écologique lui permettra ainsi de bénéficier de conseils sur les économies d'énergie et d'être guidée pour obtenir les aides financières existantes. Les conseillers sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au 04 74 45 12 43. Un accompagnement plus personnalisé avec une visite chez vous et un diagnostic est accessible pour un coût de 150€.



Veyle Renov +
Appel gratuit
04 74 45 12 43

Une nouvelle mobilité à développer

La Communauté imagine des solutions pour transformer la mobilité quotidienne des habitants de la Veyle. La création de voies cyclables qui traversent du nord au sud et d'est en ouest le territoire, est en cours d'étude. Ces grands axes de déplacement à vélo permettront de connecter le territoire pour circuler facilement et en toute sécurité que ce soit pour les déplacements du quotidien ou les déplacements touristiques. De nouvelles aires de covoiturage pourraient également voir le jour pour donner l'opportunité à chacun de modifier et de choisir sa mobilité.

Marchés et commerces

au fil des villages de la Veyle

Au début du XX^{ème} siècle, tous les villages possédaient de nombreux commerces indispensables à la vie rurale. Marchés, commerçants et artisans faisaient de ces bourgs des lieux d'échanges et de rencontres. Les initiatives se multiplient aujourd'hui pour redonner une vitalité commerciale aux villages grâce aux nombreux marchés qui fleurissent et à la plateforme de vente en ligne. Plongeon historique dans les villages de la Veyle.



Carte postale du marché de Pont-de-Veyle vers 1905

Marchés et foires, des lieux d'échanges et de rencontres

Agriculture et marchés sont étroitement liés, quels que soient les continents et les époques. Foires et marchés ont accompagné le développement des villes au Moyen-âge. Dans les campagnes, les marchés se situent dans les villages qui ont la fonction de bourg. Dès 1275, un marché, dont la tenue se fait sous une halle, existe à Pont-de-Veyle. Il est accompagné de plusieurs foires annuelles, lieu d'échange de produits venant d'autres contrées.

A la fin du XIX^{ème} siècle, trois communes sont pourvues d'un marché, à Pont-de-Veyle le lundi et le vendredi, à Mézériat dès 1863 le vendredi et à Vonnas en 1869 le jeudi. Aujourd'hui encore, ces marchés perdurent, démontrant l'ancrage de ce moment hebdomadaire dans les habitudes et les esprits des habitants.

A Vonnas, il est proposé toutes « transactions commerciales de toute nature sauf pour la vente des bestiaux ». En 1888, il est écrit à propos de la commune de Vonnas que

« le chef-lieu de la commune a pris depuis quelques années une certaine importance et, à peu près, toutes les branches de l'industrie y sont représentées. Aux jours de foires ou de marchés, toutes les communes voisines y envoient leurs produits qui y trouvent un écoulement avantageux et certain. Vonnas possède des places magnifiques et se trouve reliée aux communes environnantes par des chemins et routes dans un état parfait de viabilité ».

Les foires se démultiplient, une place y est dédiée portant encore aujourd'hui le nom de « champ de foire ». D'une seule foire à Vonnas en 1879, on passe à treize en 1890. A l'ouest du territoire, au début du XX^{ème} siècle, Pont-de-Veyle propose sept foires dans l'année. A Mézériat, six foires se déroulent chaque vendredi des mois d'avril, juin, août, octobre, novembre et décembre.

L'essor du chemin de fer n'est pas innocent au développement de ces lieux d'échanges hebdomadaires ou annuels, les trois communes étant sur la ligne de train Bourg-Mâcon.

D'HIER À AUJOURD'HUI

Du producteur au consommateur

Avant la seconde guerre mondiale, même si la notion de circuit-court n'est pas dans les mœurs, les paysans profitent de la proximité des marchés pour vendre les surplus des produits de la ferme : poulets, beurre, œufs, légumes, lapins... Cette activité est dévolue à la fermière. Dans les années 1970-90, l'apogée de la grande distribution met à mal les marchés paysans, en même temps que disparaît l'agriculture vivrière propre à chaque ferme.

Au début du XX^{ème} siècle, certains villages ont des spécialités. Les sols légers de Cormoranche-sur-Saône et Grièges favorisent la culture des asperges. Cruzilles-lès-Mépillat produit des pommes et des poires. Saint-Cyr-sur-Menthon et Biziat proposent un vin blanc de bonne qualité.

Saint-André-d'Huiariat

L'essentiel de la vie commerçante de Saint-André-d'Huiariat se faisait autour de la petite place du village, non loin de l'église. Boulanger, épicier, aubergiste s'y concentraient. L'arrivée de l'automobile permettra même au débit de tabac de disposer d'une pompe à essence. D'autres artisans complétaient cette vie rurale et participaient à son animation : vannier, tisserand, sabotier, couturière.... La superficie de la commune se composait pour les deux tiers de terres labourables où étaient cultivés blé, maïs, avoine, seigle, pommes de terre, betteraves fourragères, ... Prés et vignes complétaient cette production agricole.



Sur la place du village de Saint-André-d'Huiariat
l'auberge-épicerie-boulangerie Duroux

Mézériat

La Grande rue, depuis la Veyle jusqu'au quartier de la gare, était le poumon de Mézériat avec la place autour de laquelle gravitait nombre de commerçants : cordier, pharmacien, boulanger, épicier, hôtelier, quincailler, horloger, libraire, cafetier, buraliste... La création du marché en 1865, dont la tenue se faisait sur la place et tout autour de l'église, permettait aux villages environnants de venir commercer et discuter tous les vendredis.



Au bazar lyonnais dans la grande rue de Mézériat

Une **exposition** **Hors les murs** dans les 18 communes

Intitulée « Villages d'hier et d'aujourd'hui au fil de la Veyle », cette exposition à ciel ouvert est déployée dans l'ensemble des communes de la Communauté. Elle offre la possibilité à chacun de plonger dans l'histoire de son village avec, au total, 75 vues de cartes postales ou de photographies imprimées sur des toiles géantes. Une proposition culturelle et patrimoniale appréciable dans cette période où la culture a été confinée.



acheter *enveyle.fr*



**Achetez local,
Achetez en Veyle !**

**Faites vos achats
en ligne en un clic**

**Retirez en boutique
ou faites vous livrer**

**Profitez d'une offre
de produits et services variés**

Un service proposé par



Commerçants, vous souhaitez figurer sur le site ?
Toutes les infos par mail contact@acheterenveyle.fr
www.acheterenveyle.fr - 01 290 Pont-de-Veyle

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes


BANQUE des
TERRITOIRES
service client des territoires

La place de marché locale des commerçants, artisans et producteurs de la Veyle